

Chers parents,

Ce courrier pour vous communiquer 3 informations concernant le mois de décembre :

- Nous prévoyons **une célébration de Noël** à l'école mais sous une autre forme que d'habitude. Il nous semblait essentiel de garder ce beau repère de Noël mais nous souhaitons éviter le regroupement de tous les enfants et nous ne pourrions nous rendre à la chapelle. Chaque classe viendra 20 minutes pour célébrer ce moment avec des prières, chants et offrandes ou objets symbolisant le fil conducteur de la célébration préparée par le père Michel LATERAS, Marie-Claire MOUCHET ainsi que les bénévoles de la pastorale à l'école que nous remercions chaleureusement.
-
- Nous maintenons la « **Journée sans cartable** » le **11 Décembre**. Les élèves l'attendent avec impatience ! Là encore, nous devons nous adapter et la vivre différemment. Pour éviter le brassage d'élèves, ceux-ci resteront dans leur classe et ce sont les enseignants qui se déplaceront. Les ateliers ne pourront donc pas être proposés avec trop d'intervenants. La crèche sera installée et la journée sera orientée vers les bricolages, la lecture de contes, la décoration de l'école. Il n'y aura pas de goûter organisé à la fin de la journée. Pour tous ceux qui ne savent pas ce que représente cette journée, je vous envoie un petit résumé.
-
- Cette journée sera l'occasion de réfléchir au sens de l'offrande, du partage, de la solidarité. Pour la 2^{ème} année consécutive, nous partagerons avec les « Restos du cœur » de SY : chacun apportera un euro de sa tirelire et à partir de la semaine prochaine, nous empruntons l'idée du calendrier de l'Avent inversé. Chaque jour qui passe est l'occasion d'offrir un petit cadeau (et non le recevoir).

Chaque enfant est donc appelé au cours du mois à offrir quelque chose en bon état ou neuf, pas trop encombrant qui contribuera à améliorer le Noël d'autres enfants moins chanceux. Cela peut être un jouet, un livre, un vêtement, un doudou, du matériel scolaire.....

ATTENTION : un seul cadeau /enfant pour le mois ! Nous remettrons ces cadeaux la semaine du 11 décembre.

Chacun de vos enfants peut donc commencer à apporter un cadeau dès la semaine prochaine.

Si vous le souhaitez, les Restos ont besoin de dons concernant les bébés en particulier cette année....

Nous vous remercions par avance de l'attention que vous porterez à cette démarche et nous sommes absolument certains de pouvoir compter sur vous !

Bien cordialement

Anne BERTAIGNE
Chef d'établissement
Ecole Jeanne d'Arc